



Procès-verbal de l'assemblée des présidents du 26 novembre 2016 à Hurden

Date: 26 11 2016
Lieu: Hotel Rössli, Hurden
Heure: 10h00

Membres CC présents: Alfred Wittich, Président
Anita Truttmann, Trésorière
Stephanie Feyfar, Secrétaire

Excusées : Isabelle Maillard Chiavuzzo, Présidente CT
Theres Habegger, Secrétaire LOH
Wanda Dadò, Vice-secrétaire
Catherine Meyer-Körber, Vice-Trésorière (malade)

Représentants des sections: KAS Wendel Stoop
KCbB Ruth Lang
KECB Sandra Schrag
ebocat Trudy Oberholzer
SFG Philippe Sunier
KLZ Anita Truttmann
SFNJ Patricia Casagrande
RKVO Michael Friedauer
SSC Martin Wahl
CCVV+F Sandro Chiavuzzo
ZL Louise Hofstetter

Excusé: CCM
Absente: SFT

Ordre du jour

1. Bienvenue et appel
2. Election du scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. PV de l'assemblée des présidents du 12 décembre 2015
5. Règlement pour l'ordonnance des amendes, du fond des amendes et de son utilisation
6. a) Suppression ou maintien du délégué aux expositions FFH
b) Cahier de charges du délégué
7. Approbation des lieux et dates d'exposition en Suisse
8. Meilleurs chats suisses, attribution des prix 2017 et 2018
9. Propositions à l'Assemblée Générale de la FIFe
10. Divers

1. Bienvenue et appel :

Le président Alfred Wittich salue les participants et les visiteurs, remercie ebocat pour l'organisation et ouvre l'assemblée à 10.05 heures. Hans-Peter Lang traduit pour les présidents, Stephanie Feyfar pour le Comité Central. Anita Truttmann est en charge pour le procès-verbal.

2. Election du scrutateur :

Michael Friedauer est élu avec 10 votes et une abstention.



3. Approbation de l'ordre du jour :

Sandro Chiavuzzo, président du CCVV&F, demande au point 8 (Meilleur chat Suisse 2017 et 2018) d'éliminer l'année 2017, parce que l'attribution des prix 2017 (Meilleur Chat Suisse 2016) a été attribué au CCVV&F à la dernière AP.

Cette proposition est refusée avec le résultat suivant :

Oui : 2 Non. 3 Abstentions : 6

Vote sur l'ordre du jour selon l'invitation :

Oui : 9 Non : 2 Abstentions : 0

4. Procès-verbal de l'AP du 12.12.2015:

Le procès-verbal est accepté avec 10 oui et 1 abstention.

5. Règlement pour l'ordonnance d'amendes, du fond des amendes et de son utilisation

Sandra Schrag, KECB, aimerait savoir, comment est la situation si un club fait des actions pour la castration des chats, comme le KECB le fait depuis des années, et paye les frais.

Alfred Wittich explique, que ce thème reste actuel ; il y a des autres clubs, comme le KAS et le KLZ, qui soutiennent financièrement des actions pareilles. Il conseille de fonder une propre organisation. Martin Wahl voit la possibilité d'adapter les statuts du KECB pour mettre clair, que les sommes, qui sont versées à ce but ne peuvent pas aller dans la caisse de l'association du KECB.

Selon les règlements, Alfred Wittich ne voit pas de raison de refuser des dons pour des actions de castration.

Martin Wahl, SSC, propose un ajout à point 7 :

Un don de la FFH peut se faire uniquement, si la demande du membre FFH justifie cumulativement les conditions et est accepté par le Comité Central.

Le règlement est accepté avec cet ajout à l'unanimité.

6. a) Suppression ou maintien du délégué aux expositions FFH

Le vote a le résultat suivant :

Maintien du délégué : 8 votes

Suppression du délégué : 3 votes

Ainsi, on maintient le délégué.

b) Cahier de charges du délégué

Le CC trouve, que la FFH ne paye pas pour le logement du délégué, s'il expose.

Ruth Lang, KCbB, propose d'élargir le cercle des délégués par les présidents de club.

Le résultat du vote avec la proposition de Ruth Lang donne le résultat suivant :

Oui : 8 Non : 1 Abstentions : 2

Il faut informer le CC, qui est le délégué pour une exposition.

7. Approbation des lieux et dates d'exposition en Suisse



SEULE RECONNUE EN SUISSE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE FÉLINE (FIFe)
VON DER FIFe ALS EINZIGER VERBAND DER SCHWEIZ ANERKANNT
L'UNICA RICONOSCIUTA IN SVIZZERA DALLA FEDERAZIONE INTERNAZIONALE FELINA (FIFe)

Sandro Chiavuzzo, CCVV&F, demande, basé sur la liste présente des expositions, la raison pour laquelle l'exposition de Fribourg le 10 et le 11 juin 2017 ne peut pas avoir lieu. Le président, Alfred Wittich, répond, qu'on a voté à la dernière assemblée des présidents sur l'article correspondant et sur les sanctions. Sections, qui ne respectent pas les frais d'exposition, sont bloqué l'année suivante. Une seule exception a été faite pour la SFG.

Alfred Wittich veut la décision des présidents.

Est-ce que les présidents sont d'accord avec une exposition en 2017 organisé par le CCVV&F.

Le résultat du vote est le suivant :

Oui : 3 votes Non : 6 votes Abstentions : 2

Ainsi, le CCVV&F ne peut pas organiser une exposition en 2017.

Ensuite, Sandro Chiavuzzo constate pour les autres dates d'exposition, que pour les années 2017/2018 et 2019 Animalia Lausanne a été supprimée et les dates ont été prises par des autres sections sans demander. Animalia n'avait pas lieu ces dernières années, mais aura de nouveau lieu dès 2017. Alfred Wittich explique, que ces dates étaient marquées « à disposition » (bleu foncé) depuis un certain temps et qu'une section n'a pas le droit de réserver deux dates par année.

Les présidents votent sur la liste des expositions, mais sans les expositions avec un point d'interrogation.

Le résultat du vote est le suivant :

Oui : 10 Abstention : 1

9. Meilleur chat suisses, attribution des prix 2017 et 2018

Pour 2017, ebocat organise à son exposition à Wollerau la distribution des prix pour le Meilleur Chat Suisse, pour 2018, c'est le CCVV&F.

Le vote donne le résultat suivant :

Oui : 10 Abstention : 1

10. Divers

Trudy Oberholzer, ebocat, mentionne une faute concernant les frais dans l'avis de l'exposition Wollerau (on va corriger : 45.- frs).

Ruth Lang, KCbB, ne croit pas, que les 45.- francs seront un succès ; pour les étrangers, les expositions en Suisse coutent beaucoup trop cher.

Alfred Wittich remarque, que la diminution des inscriptions d'exposition est aussi due à un nombre plus petit de chats et de chatons.

Alfred Wittich donne une courte rétrospective sur le changement de la secrétaire du LO. Le feedback des membres est très favorable et Theres Habegger fait un très bon travail.

A 12.30, clôture de l'AP. Alfred Wittich souhaite tout le monde joyeux Noël. L'apéro est offert par ebocat. Merci beaucoup.

FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE
HELVETISCHER KATZENVERBAND
FEDERAZIONE FELINA ELVETICA

*SEULE RECONNUE EN SUISSE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE FÉLINE (FIFe)
VON DER FIFe ALS EINZIGER VERBAND DER SCHWEIZ ANERKANT
L'UNICA RICONOSCIUTA IN SVIZZERA DALLA FEDERAZIONE INTERNAZIONALE FELINA (FIFe)*



Pour le procès-verbal : Anita Truttmann

Le président : A. Wittich